



**COMMUNIQUE DE PRESSE**

**Paris 18 mai 2017**

## **LANCEMENT DE LA CAMPAGNE DE LABELLISATION « Ville Active & Sportive » 2018-2019**

@UNIONS\_C @Sports\_gouv @ReseauAndes #LabelVAS

En 2016, le Ministère chargé des Sports, l'UNION sport & cycle (ex-FIFAS) et l'Association Nationale des Elus en charge du Sport (ANDES) ont signé une convention visant à créer un label national destiné à valoriser et récompenser les villes et collectivités locales qui proposent une offre d'activités physiques et sportives innovante, de proximité et accessible au plus grand nombre, qui contribue notamment à l'animation et l'attractivité de leur territoire, au lien social, au tourisme et au bien-être des concitoyens.

### **LE LABEL « VILLE ACTIVE ET SPORTIVE »**

Dès sa première édition, ce label, attribué pour une durée de deux ans par un Comité de Labellisation composée d'experts et de représentants d'organisations professionnelles et publiques, a connu un véritable succès !

Ainsi en 2017, 175 villes se sont vues attribuer le label « Ville active et sportive » pour les années 2017-2018.

Pour cette nouvelle campagne de labellisation, toutes les collectivités locales sans distinction de tailles peuvent participer gratuitement. Les actions en faveur de l'activité physique et sportive (éveil, initiations, Sport santé, scolaire, loisir, encadrée, en entreprise, autres) ainsi que les actions ciblées par type de publics (seniors, handicap, jeunes, public féminin, patients...) seront particulièrement suivies. **Les villes peuvent remettre leur dossier de candidature jusqu'au 30 septembre 2017.**

Nouveauté cette année, le Comité de labellisation se réserve la possibilité d'effectuer des visites de terrain dans le souci de renforcer la connaissance des informations mentionnées dans les dossiers présentés.

Plus d'informations sur : [www.ville-active-et-sportive.com](http://www.ville-active-et-sportive.com)

---



**COMMUNIQUE DE PRESSE**  
*Paris 18 mai 2017*

---

## A PROPOS

### Direction des sports du ministère chargé des sports

La direction des sports met en œuvre une politique de développement des pratiques sportives pour le plus grand nombre. Cette politique vise plus particulièrement la réduction des inégalités d'accès à la pratique régulière d'une activité physique et sportive. Elle est déployée via les services de l'Etat chargés du sport en région et en département, les établissements publics nationaux et en partenariat, avec le mouvement sportif, les collectivités territoriales et les acteurs économiques et sociaux.

### UNION sport & cycle

L'UNION sport & cycle est la première organisation professionnelle du secteur sport. Elle a pour principal objet la représentation officielle et la défense des entreprises du secteur économique du sport, des loisirs, du cycle et de la mobilité. L'UNION sport & cycle agit également en faveur de la promotion des activités physiques et sportives en France.

L'UNION sport & cycle, fédère 1 400 entreprises représentant :

- Plus de 500 marques,
- 80 000 salariés
- 11 Milliards € de CA cumulé

Contact presse : Virgile CAILLET, [virgile.caillet@unionsportcycle.com](mailto:virgile.caillet@unionsportcycle.com) - 06 80 08 32 44

### ANDES, Association Nationale Des Elus en charge du Sport :

Regroupant les élus locaux en charge des sports en France métropolitaine et en Outremer, l'ANDES permet d'échanger sur les politiques sportives des villes et de représenter les intérêts des collectivités locales auprès de l'État et du mouvement sportif. L'Association dispose d'un réseau d'échanges regroupant 4 000 villes et intercommunalités. Elle favorise le partage d'expérience en matière de politique sportive. Son action contribue à soutenir les communes qui représentent le premier financeur public du sport en France.

Contact Presse : Cyril CLOUP - [cyril.cloup@andes.fr](mailto:cyril.cloup@andes.fr) - 05.34.43.05.18